

# ARTICLES

## LES EXPERTS-COMPTABLES AU SERVICE DU MONDE ASSOCIATIF 2020

Par le Comité secteur non-marchand du Conseil supérieur



Après un ralentissement consécutif à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les initiatives régionales à destination du secteur associatif ont redémarré dès le mois d'octobre, essentiellement dans un format digital, pour tenir compte des contraintes, puis interdiction des rassemblements.

Le monde associatif ayant été fortement impacté par la crise du coronavirus, il était impérieux d'entreprendre une réflexion collective et d'analyser avec les acteurs du secteur les répercussions de cette crise et les moyens à déployer pour accompagner la vie associative, l'aider à se relever, à s'adapter. Bref à se réinventer !

A l'instar du comité secteur non-marchand du CSO qui n'a pu s'adresser aux dirigeants associatifs lors du forum national des associations et fondations prévu initialement le 15 octobre et qui a redéployé dans un format distancié, les conférences qui avaient été annoncées (deux webinaires les 3 et 12 novembre), les rendez-vous organisés par les conseils régionaux dans le cadre de l'opération « Les experts-comptables au service du monde associatif se sont multipliés ces dernières semaines ».

Depuis octobre dernier, ce sont des rencontres programmées sur près d'une vingtaine de dates qui ont été proposées par les régions, dont plus de la moitié concentrée sur la première quinzaine de décembre.

Parmi ces initiatives, de véritables salons virtuels sur plusieurs jours ont été orchestrés avec des partenaires fidèles : la Maison des associations, le Mouvement associatif, France Active...

### 5 dates (du 16 au 20 novembre) pour le CRO Normandie

qui a organisé des ateliers en webinaire, tous les soirs de 17h à 18h30 sur les thèmes :

- ▶ Prévention des difficultés et procédures collectives ;
- ▶ Contributions volontaires en nature ;
- ▶ ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) ;
- ▶ Association et fiscalité ;
- ▶ Piloter sa trésorerie en période de crise.

96 participants ont suivi ces ateliers 100 % digital !

**Conclusion**

En attente de la note technique de la Direction générale de la cohésion sociale

**2020 : Perte de repères pour les entités gestionnaires d'ESSMS :**

- ▶ Comparabilité des comptes obérée par les changements de présentation
- ▶ Comparabilité des comptes obérée par les changements de méthode comptable
- ▶ Comparabilité des volumes obérée par les surcoûts et économies relatifs à la crise du Covid19

**Cependant, des ressources mieux identifiées dans le compte de résultat, des fonds propres plus lisibles, des définitions précisées**

Cécile Chabbert Leterc et Séverine Aubigny

## 4 dates (du 2 au 7 décembre) pour le CRO Occitanie et la CRCC

qui présentaient dans un format 100% en digital :

1 table ronde sur le thème « Crise Sanitaire, Crise Économique, quels défis pour les associations ? » et 5 ateliers :

- ▶ Fonctionnement en dématérialisation, tenue des organes délibérants sur la gestion des associations ;
- ▶ La responsabilité des dirigeants bénévoles d'association dans cette période difficile ;
- ▶ Les clés de la pérennité dans les associations ;
- ▶ Les difficultés financières des associations, comment y remédier ?
- ▶ Les nouveaux modes de financement des Associations (Loi ESS, Crowdfunding).



### 5 Ateliers à ne pas manquer

- Mercredi 2 décembre 15h00 à 16h30  
Fonctionnement en dématérialisation, tenue des organes délibérants sur la gestion des associations  
Frédéric DEUMIER (Expert-comptable)  
Christophe SANTIAGO (Commissaire aux comptes)
- Mardi 1 décembre 14h00 à 15h30  
La responsabilité des dirigeants bénévoles d'association dans cette période difficile  
Muriel GAGUË-MONTANEL (Expert-comptable)  
Sylvie MARTY (Commissaire aux Comptes)
- Mardi 6 décembre de 15h30 à 17h  
Les clés de la pérennité dans les associations  
Jean-Pierre FERRANDEZ (Expert-comptable)  
Frédérique DONÉAU (Commissaire Aux Comptes)
- Mardi 6 décembre de 16h00 à 17h30  
Les difficultés financières des associations, comment y remédier ?  
Sophie BOURGÈDE (Le Mouvement Associatif)  
Nicolaïna DURAND  
Marie-Laurence COLOMBINI (Commissaire Aux Comptes)
- Lundi 7 décembre 16h00 à 18h30  
Les nouveaux modes de financement des Associations (Loi ESS, Crowdfunding)  
Thierry BERGOS (Commissaire Aux Comptes)  
Natalie SACCI (France Active)



Cette édition organisée par l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées et de Montpellier, la Compagnie Régionale de Toulouse et de Montpellier-Nîmes, en partenariat avec Le Mouvement Associatif Occitanie et France Active MPA-Occitanie AIRDIE-Occitanie a pu réunir au total 304 participants aux différents webinaires : 73 % d'associations, 23 % de professionnels d'EC/CAC et 4 % Autres (partenaires...).

## 3 dates (le 1<sup>er</sup> et 13 octobre) fixées par le CRO Hauts de France,

en présentiel à Amiens et Beauvais sur le thème Associations & COVID-19 : Soutien à la trésorerie & gestion des subventions et Incidences du COVID-19 sur les comptes des associations & les organes de gouvernance, et un webinaire le 26 novembre sur le thème « Associations & Covid-19 : comment faire face à la crise ?



Rudy Jardot, expert-comptable, membre du comité secteur non marchand du CSOEC.

## 3 dates (du 3 au 5 décembre) pour le CRO Martinique

qui organisait, avec la CRCC et la Direction de la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale une manifestation sous forme de salon en ligne. Trois grands axes étaient retenus pour ce rendez-vous annuel : Emploi, Bénévolat / Engagement (problématique de la relève) et Financement avec la présentation notamment de trois thèmes :

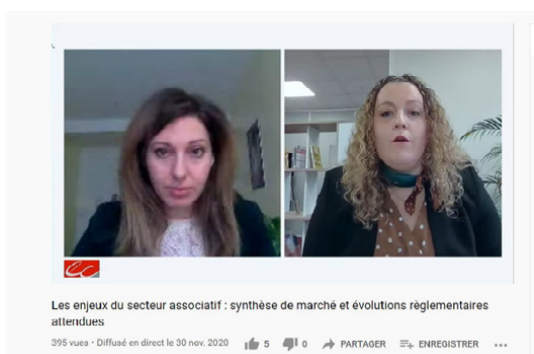
- ▶ Incidences du covid-19 sur les comptes des associations et leur gouvernance ;
- ▶ Comment financer le développement de son projet associatif/ crowdfunding ;
- ▶ Les clés de la pérennité des associations/fondations.



### 3 dates (le 30 novembre, 2 et 4 décembre) pour le CRO Paris-IDF

qui organisait trois Webconférences :

- ▶ Les enjeux du secteur associatif : synthèse de marché et évolutions règlementaires attendues ;
- ▶ Mise en pratique du règlement comptable et nécessité de clarifier le projet associatif ;
- ▶ 2021, l'année de tous les défis : faire face à la crise sanitaire, détecter et prévenir les difficultés.



*Nora Vartanyan, Présidente du Comité Association et Angélique Poupon, Vice-Présidente.*

Ces webconférences ont totalisé plus de 800 vues !

### Une date (le 3 décembre) pour le CRO Nouvelle Aquitaine

Trois ateliers d'une heure chacun ont ponctué cette manifestation consacrée au développement des ressources associatives.

- ▶ Le premier a abordé le panel des sources de financement en adéquation avec les phases de création, développement et maturité des associations, le tout en cohérence avec le projet associatif. Les sources de développement alternatives, moins connues (titres associatifs, finance participative, contrat à impact social,...), ont également été présentées.
- ▶ Le second, orienté exclusivement sur le mécénat de compétences, a mis en lumière les atouts de cette forme de ressources, somme toute encore peu répandue, tout en prenant soin de rappeler les contraintes légales qui l'encadrent afin que les OSBL puissent se l'approprier dans les meilleures conditions de sécurité. Le nombre de questions posées par les participants a révélé leur attrait pour le mécénat de compétences.

- ▶ Enfin, le dernier atelier a mis en exergue les différentes ressources des associations à la lumière des opportunités et contraintes juridiques et fiscales.

227 associations, consœurs et confrères étaient inscrits à ces trois ateliers dont le taux de participation a été en moyenne de 60%.

Pour plus de détail, nous vous invitons à consulter la page web du CSOEC dédiée à cette opération

<https://www.experts-comptables.fr/les-experts-comptables-au-service-du-monde-associatif-2020>

ainsi que le site web de chacun des Conseils régionaux sur lesquels ces webinaires sont disponibles.

La profession peut se féliciter de cette mobilisation et du succès de ces rencontres essentielles pour sensibiliser le monde associatif à l'apport de l'expert-comptable pour structurer l'association sur tous les plans : comptable, fiscal, social, organisationnel... et pour accompagner ses projets de développement.

